

Ça s'est passé un 17 octobre :

1961 : Les événements du 17 octobre 1961 ont longtemps été frappés d'un oubli presque entier. Longtemps, nul ne semblait savoir qu'avait eu lieu en 1961 une manifestation de masse d'algériens à Paris, ni qu'elle avait été réprimée avec une extrême violence. voir ce à sujet : <http://17octobre1961.free.fr/>

Pour le maintien d'un Défenseur des enfants indépendant défenseur des enfants :

vous pouvez manifester votre soutien à cette adresse : <http://www.defenseurdesenfants.fr/pourundefenseurdesenfantsindependant.php>

Des mineurs plus dangereux ? Pourquoi qualifions-nous de «violents» des actes qui ne l'auraient jamais été il y a vingt ans? Notre seuil de tolérance a-t-il considérablement baissé ?

Une interview à ce sujet sur Liberation.fr : Pour Véronique Le Goaziou, sociologue, les statistiques reflètent surtout un durcissement judiciaire.

<http://www.liberation.fr/societe/0101596926-des-mineurs-plus-dangereux>

Patients pauvres: «les retards d'accès aux soins augmentent»

L'accès aux soins ne doit pas devenir un privilège, c'est un droit fondamental. Il n'est pas inutile de le rappeler à la lecture du rapport annuel de Médecins du monde sur l'accès aux soins des populations les plus démunies, publié aujourd'hui.

Un baromètre qui a une résonance particulière cette année, dix ans après la création de la Couverture maladie universelle (CMU) et de l'aide médicale d'État (AME) pour les étrangers en situation irrégulière. Deux dispositifs censés garantir le droit à la santé pour tous. Pourtant dix ans après, des progrès restent à faire.

<http://www.liberation.fr/societe/0101597265-patients-pauvres-les-retards-d-acces-aux-soins-augmentent>

lire le rapport de médecins du monde :

http://www.medecinsdumonde.org/fr/publications/les_rapports/rapport_2008_de_l_observatoire_de_l_acces_aux_soins_de_la_mission_france_de_medecins_du_monde

Découvrez le site de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille.

Fondée en 1947, l'AFMJF est la seule association professionnelle regroupant les magistrats spécialisés en matière de mineurs. Militante d'une conception humaniste de la justice des mineurs, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des associations et des organismes de formation et de recherche. Elle invite les professionnels de l'éducation et du droit à partager

ses travaux et enrichir sa réflexion.

Vous trouverez sur ce site des informations sur la justice des mineurs, sur l'action de l'association, ses publications, les groupes de travail auxquels elle participe, ainsi que de nombreux textes relatifs à la justice des mineurs en France et à l'étranger. Vous pouvez commander des numéros de sa revue, Mélampous, et adhérer à l'association. Un "espace membres" est réservé aux adhérents.

<http://www.afmjf.fr/-Accueil-.html>

[Lien social n° 945 du 15 octobre 2009 : Auxiliaire de vie sociale : femme de ménage ou travailleur social ?](http://www.lien-social.com/article.php3?id_article=3032&id_groupe=10)

http://www.lien-social.com/article.php3?id_article=3032&id_groupe=10

[Brève de lien social : Stages en travail social : l'ANAS exprime de vives inquiétudes](http://www.lien-social.com/spip.php?breve3)

<http://www.lien-social.com/spip.php?breve3>

[Réunion des Conseils des droits et devoirs des familles \(CDDF\)?](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/dossiers-presse/conseils-droits-devoirs-familles-cddf.html)

« Dans le cadre de la prévention de la délinquance, Nadine Morano a réuni pour la première fois, le 13 octobre 2009, les 31 Conseils des Droits et Devoirs des Familles pour faire un bilan de leur action et acter d'une méthodologie pour favoriser le développement de ce service de proximité. »

A noter : la partie concernant le rôle des maires :

«Comment le maire peut-il agir?

- En proposant un accompagnement parental si l'ordre, la sécurité ou la tranquillité publique sont menacés par un défaut de surveillance ou d'assiduité scolaire,
- En faisant un point constructif avec la famille, aux responsables éducatifs, associatifs de l'enfant
- En demandant à la caisse d'allocations familiales concernée de mettre en place un dispositif d'accompagnement des familles.
- En effectuant un rappel à l'ordre (notamment sur les devoirs des parents) »

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/dossiers-presse/conseils-droits-devoirs-familles-cddf.html>

www.tsa-quotidien.fr : [La qualité des services à domicile mise en cause](http://www.tsa-quotidien.fr/action-sociale/personnes-agees/ai-19892/la-qualite-des-services-a-domicile-mise-en-cause.html)

L'inspection générale des affaires sociales (Igas) s'attaque à la qualité des interventions des services d'aide à domicile pour personnes âgées. Une défaillance qu'elle impute avant tout aux pouvoirs publics ("fouillis législatif", "déficiência du contrôle", etc)

<http://www.tsa-quotidien.fr/action-sociale/personnes-agees/ai-19892/la-qualite-des-services-a-domicile-mise-en-cause.html>